

Nous avons des agents officiels dans la Grande-Bretagne, en France et en Belgique.

Il y a deux catégories d'agents: les agents officiels, ou chefs d'agences régulièrement établis en Angleterre, en France et en Belgique — il n'y a pas de ces agents ailleurs sur le continent. Ces agents reçoivent un traitement fixe du gouvernement fédéral qui leur fournit toutes les cartes, brochures et circulaires destinées à faire connaître le Canada.

Il y a ensuite ce que je pourrais appeler des agents secondaires. Ce sont, à vrai dire, de simples agents de billets ou courtiers de certaines compagnies de navigation transatlantiques, autorisés à solliciter et à recruter des immigrants en Angleterre, en France, en Belgique et dans les autres pays du continent européen, et à les diriger vers le Canada.

Pour chaque immigrant que ces agents ou courtiers réussissent à diriger vers le Canada, par un paquebot faisant escale à un port canadien, ils reçoivent un louis sterling, dans les îles britanniques, et dix shillings sur le continent, France et Belgique inclusivement. La prime n'est payée que pour les immigrants qui se destinent à l'agriculture, à titre de colons ou de garçons de ferme, pour être employés à la construction de chemins de fer, et pour les domestiques.

Si le nombre de ces agents de billets est plus grand en Angleterre qu'en France et en Belgique, c'est tout simplement parce qu'il y a dans la Grande Bretagne un plus grand nombre de ports d'embarquement pour les paquebots VENANT AUX PORTS CANADIENS, CAR C'EST LA UNE CONDITION ESSENTIELLE. Puis, s'il vient au Canada plus d'immigrants des îles britanniques que d'autres parties du continent, c'est qu'il s'y trouve plus de personnes désirant émigrer.

Néanmoins, je suis en état de vous annoncer que des arrangements viennent d'être conclus avec trois grandes agences de France qui ont reçu instructions de recruter des colons pour le Canada. Voici quelles sont ces agences:

HERNU PERON & CIE, 61 Boulevard Haussman, Paris;

PITT & SCOTT, 47 rue Cambon, Paris;

J. M. CURRIE & CIE, 10 rue Auber, Paris.

Chacune de ces agences centrales a respectivement à ses ordres DIX SOUS-AGENCES. De ce chef, nous avons donc désormais en France, avec nos trois agents officiels, MM. Fabre, Wiillard et Foursin TRENTE-TROIS AGENTS D'IMMIGRATION.

L'on a dit que l'on ne faisait pas suffisamment connaître notre pays en France et en Belgique. Je nie cette accusation.

Les agences de France et de Belgique reçoivent du département de l'immigration à Ottawa toute la littérature française dont elles ont besoin. De plus, il s'imprime actuellement de grandes cartes géographiques en français qui seront distribuées en France et en Belgique prochainement.

Voici une liste des publications françaises distribuées depuis 1897, par nos agences françaises et belges :

	Exem- plaires.
1896 — Aucune.	
1897 — "l'Ouest Canadien".	8,000
"Le Guide du Col- lon".	20,000
1898 — "Pamphlet Belge". . .	10,000
1899 — "Le Manitoba". . .	15,000
"Le District de la Saskatchewan". . .	5,000
1900 — "Le Manitoba". . .	20,000
1901 — "Atlas".	25,000
1902 — "l'Ouest Canadien".	20,000
1913 — "Atlas".	15,000
1904 — "Géographies". . . .	100,000
"Atlas".	15,000
"Terres données gra- tuitement".	10,000
"Saskatchewan et l'Ouest Canadien".	10,000
"Conseils aux co- lons".	11,000
1905 — "Manitoba".	5,000
"L'Ouest Canadien".	200,000
1906 — "L'Ouest Canadien".	150,000
"Géographies".	100,000
"Bureau de Coloni- sation".	25,000

Si, grâce aux mesures prises par le gouvernement, nous pouvons compter sur une plus forte immigration française, nous ne pouvons pas espérer recruter en France un aussi grand nom-